

Sujet : [INTERNET] Participation enquête publique extension réserve marais d'Yves
De : Pierre Deni <pierredecambrai@hotmail.fr>
Date : 11/12/2021 23:30
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je me montre très favorable à l'extension du périmètre de la réserve des marais d'Yves.

Je regrette cependant qu'une digue soit édifée à l'intérieur de la réserve.

L'extension de cette réserve pourrait également s'accompagner d'un vrai chemin piéton faisant le tour de la réserve, avec différents observatoires. Actuellement, le chemin côtier se fait en Aller-retour, à moins de passer par un chemin qui retourne au parking et de longer la 2x2 voies (aucun chemin à ce niveau, et parking avec de nombreux déchets, pas terrible). J'ajoute que depuis le chemin côtier, faute d'observatoire, on est tenté de s'approcher à "l'intérieur" de la réserve.

Cordialement

Pierre

Sujet : [INTERNET] Agrandissement de la réserve d'Yves

De : ragottheo@gmail.com

Date : 11/12/2021 22:30

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je tiens à vous faire part de mon avis : je suis pour le projet d'agrandissement de la réserve d'Yves, car ce milieu aussi riche que magnifique au sein de notre département doit être correctement protégé !

Bien cordialement,

Theo Ouvrard-Ragot

Sujet : [INTERNET] Extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.
De : Naudin Michele <naudin_michele@orange.fr>
Date : 11/12/2021 20:52
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je vous informe de mon soutien à la LPO
pour l'extension de la

réserve naturelle nationale des marais d'Yves.
Cordialement.

Mme Naudin-Toulouse Michelle, habitante royannaise.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la réserve naturelle d'Yves

De : Patrice Ouvrard <patouvrard@gmail.com>

Date : 11/12/2021 19:08

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Patrice Ouvrard

1 Impasse du Surchaud

44190 St Hilaire de Clisson

Sujet : [INTERNET] enquête publique extension réserve naturelle d'Yves

De : Sophie DESSAUVAGES <sophiedessauvages@gmail.com>

Date : 11/12/2021 18:53

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle d'Yves.
Pour l'avoir visité, il me semble indispensable de protéger ce milieu naturel exceptionnel.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : Cassandra Blondel <blondelcassandra@gmail.com>

Date : 11/12/2021 18:38

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous contacte pour déposer mon avis Favorable à l'extension de la réserve naturelle d'Yves. En effet pour avoir réalisée un suivi sur cette zone dans le cadre de mes études universitaire, j'ai pu constater des très forts effectifs et diversité d'oiseaux sur cette vasière. Les dérangements anthropiques que j'ai observé avaient un très fort impact sur la tranquillité de la faune, aussi une réglementation de l'accès à cette zone permettra une bien meilleure tranquillité aux espèces présentes qui de plus certaines présentes des population en déclin.

Cordialement

Cassandra Blondel

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RRN du marais d'Yves

De : Vincent PALLARD <vincent.pallard17300@gmail.com>

Date : 11/12/2021 18:33

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : mairie@fouras-les-bains.fr

Bonsoir,

Je suis contre ce projet d'extension de la réserve du marais d'Yves ; En effet ce lieu doit rester ouvert au public notamment pour la pratique du VTT sur la digue et les activités nautiques dans la baie. Il n'y a aucune raison que la LPO s'approprie cet espace. La biodiversité y est très développée et les différentes pratiques actuelles n'ont jamais empêcher les oiseaux de venir ! Il me semble qu'avant de penser aux oiseaux on devrait penser au confort et aux plaisirs des usagers. Cet espace nous appartient tous et doit et ça doit continuer, les restrictions ça suffit !

Merci

Cordialement

M Pallard Vincent

0621154950

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] 16/11/2021 EP Extension réserve naturelle nationale du marais et de la baie d'Yves à YVES et FOURAS

De : lisa <boulbès.lisa@orange.fr>

Date : 11/12/2021 18:25

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis tout à fait favorable à cette extension qui va accroître le périmètre de quiétude de la faune qui est déjà très présente et qui, je l'espère, verra encore ses effectifs s'accroître, pour le plus grand bonheur de tous ceux qui aiment la nature et qui la respecte.

Je souhaite vivement que ce projet soit adopté.

L. Boulbès

Sujet : [INTERNET] Réserve du Marais d'Yves

De : "n.h.hulot" <n.h.hulot@orange.fr>

Date : 11/12/2021 17:55

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonsoir ,

Nous exprimons notre souhait de voir l'agrandissement du Marais d'Yves.

Excellente initiative pour la ville de La Rochelle, et ses habitants.

De la biodiversités,bravo pour l'avenir de nos enfants et petits enfants. ..

Bien cordialement.

Nicole Hulot.

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 11/12 17h40

De : "Gmail JCK" <koenig.jeancharles@gmail.com>

Date : 11/12/2021 17:39

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

Mortagne, le samedi 11 décembre

2021, 17h40

Objet : pétitions 411 à 420

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,
Monsieur le Maire de Yves,**

Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :

- M. Manuel PIRES
- Mme Marguerite JOLY
- Mme Marie-Ange TREUSSART
- Mme Marie-France BAUDRY
- M. Michel SAUVAIRE
- M. Michel TELNOFF
- Mme Monique BABEUF
- Mme Monique PELLET
- Mme Monique SENECHAL
- Mme Monique TOUCHE

Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

**Jean-Charles KOENIG
21 rue Jean PERRY - Mortagne
17290 THAIRÉ D'AUNIS
Mobile :+33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

Manuel PIRES.pdf	643 Ko
Marguerite JOLY.pdf	283 Ko
Marie-Ange TREUSSART.pdf	107 Ko
Marie-France BAUDRY.pdf	241 Ko

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Félicité

Trop c'est trop !

Nous riverains, promoteurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du ministre de la Transition Ecologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces pertes du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

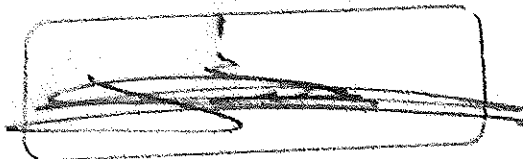
Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : PIRES Prénom : MANUEL
Adresse : 11 AVE DE LA CABANE DES SABLES
Mail : lediablotusas@gmail.com
Téléphone : 06 06 98 47 26

Signature :



Destinataires : copie à secretaires@carrelets-charentais.com
Préfet de Charante-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

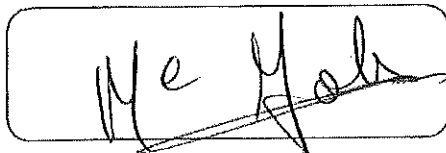
Nom : JOLY Prénom : Marquie

Adresse : 61 Rue des Fourniers Pivardet - Plage

Mail :

Téléphone :

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Ecologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sera aujourd'hui d'ailleurs inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour dont peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des scientifiques et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

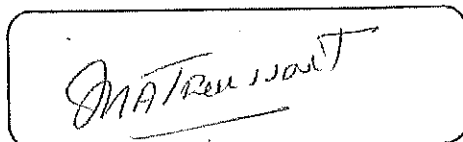
Nom : J. TREUSSART..... Prénom : Marie-Ange.....

Adresse : 15 rue Lavoisier - 17000 La Rochelle.....

Mail : ma.treussart@gmail.com.....

Téléphone : 07.62.59.09.58.....

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pour M^r Le Préfet

Mairie d'Yves à l'adresse :

Mairie de Fouras à l'adresse :

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

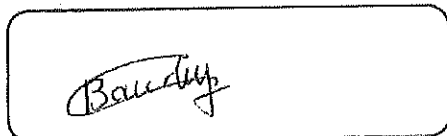
Nom : Baudry..... Prénom : Marie Françoise.....

Adresse : 10 Ave des Greniers.....

Mail : Chapeau.017.baudry.63@orange.fr.....

Téléphone : 06.30.45.04.49.....

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envlr-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secrétaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves » Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021
Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom :SAUVAIRE..... Prénom :MICHEL Adresse :
.....7impasse des clematites 63800 COURNON.....
Mail :dragonvert63@wanadoo.fr
Téléphone :0650502900.....

Signature :

Mr SAUVAIRE Michel

Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !


Nom : T. ELNOFF Prénom : Michel

Adresse : 3. RUE DU LOUIS 17290 LANDEIRIES

Mail :

Téléphone :

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

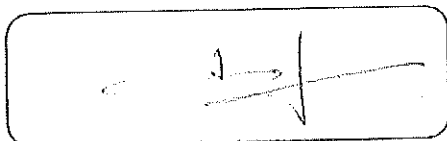
Nom : B. ABEUR Prénom : Monique

Adresse : 58 Ter. Av. du commandeur Nou de la Roche

Mail : moniqueabeur@aol.com

Téléphone : 0546 27 1487

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves » Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021
Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : PEUET Prénom : YONIQUE Adresse : 193 Rue
CHARTECIAIR Mail : Peletmo@free.fr
peletmo@free.fr Téléphone :
.....

Signature :

Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

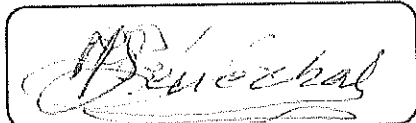
Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : Sénéchal .. Prénom : Honigue
Adresse : Le Parc 17200 Royan
Mail : _____

Téléphone : 0787 2224 25

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021****Pétition****Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

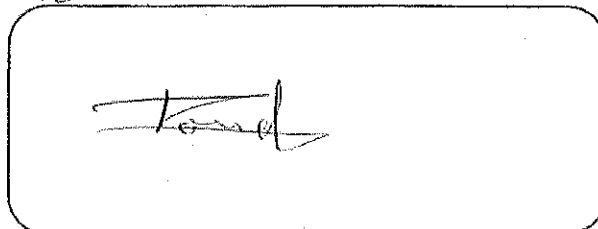
Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : TOUCHEPrénom : MONIQUEAdresse : 2 Impasse des gruis Useau 17290 St SauveMail : monique.touche.17@gmail.comTéléphone : 05.66.41.86.35Signature : 

Sujet : [INTERNET] Non à l'extension de la réserve naturelle du marais et de la baie d'Yves

De : Lionel de Cacqueray <lionel.de.cacqueray@gmail.com>

Date : 11/12/2021 17:05

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, mairie-yves@wanadoo.fr

Bonjour,

Ma mère étant propriétaire de parcelles exploitées par des agriculteurs, je vous informe que je suis opposé à l'extension de la réserve naturelle du marais et de la baie d'Yves, l'extension de cette réserve naturelle sera préjudiciable à l'activité agricole compte tenu des contraintes induites par la réserve naturelle. La défense de la biodiversité ne doit pas se faire au détriment de l'homme.

Cordialement.

Lionel de Cacqueray

Sujet : [INTERNET] Re: Enquête publique pour l'extension de la réserve naturelle d'Yves
De : Elle fon <estelle.fondeville@gmail.com>
Date : 11/12/2021 16:57
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,
Par cet e-mail, je soutiens l'extension de la réserve naturelle d'Yves.
Bien à vous,
Estelle fondeville

Le 10 déc. 2021 à 16:33, LPO Poitou-Charentes <poitoucharentes@lpo.fr> a écrit :

Enquête publique pour l'extension de la réserve naturelle d'Yves

- Apportez votre soutien jusqu'au 16 décembre -

**Chaque voix apportée en faveur de l'extension sera importante,
Nous avons plus que jamais besoin de vous !**

Bonjour,
Jusqu'au 16 décembre 2021, la LPO vous invite à participer à l'enquête publique pour **soutenir l'extension de cette réserve littorale** de Charente-Maritime, gérée par notre association depuis 40 ans et fréquentée par près de 250 espèces d'oiseaux.

L'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves, créée en 1981, doit porter sa surface à 1 206 hectares, contre 188 actuellement, en incluant notamment une partie de la baie. Elle vise à renforcer la conservation de la richesse exceptionnelle de ce patrimoine naturel unique en France et concerne une grande diversité de milieux naturels qui accueillent nombre d'espèces animales et végétales : estran vaseux, dunes sèches et mares temporaires plus ou moins saumâtres, marais et roselières, prairies humides, haies de tamaris, bosquets et fourrés.

Comment participer ?

Vous avez plusieurs possibilités pour participer à l'enquête publique jusqu'au 16 décembre 2021 en déposant votre avis, qui sera annexé au registre d'enquête :

- **Par e-mail** à l'adresse pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
- **Par voie postale** à l'adresse suivante : Mairie d'Yves, « Le Marouillet », place du 6e Régiment d'Infanterie, 17340 Yves, à l'attention de la commission d'enquête qui les annexera au registre d'enquête.
- **Si vous habitez à proximité**, retrouvez sur ce [lien](#) les jours et horaires d'ouverture.

Retrouvez plus de détails sur ce projet sur le site de la LPO France en cliquant [ici](#).

Un grand merci par avance !

Envol de courlis cendrés dans la réserve d'Yves © Thierry Guyot

- Soutenez-nous -

Adhésion

Bénévolat

Don

Boutique

- Restons en contact -

LPO Poitou-Charentes



Vienne

25 rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél : +33 (0)5 49 88 55 22
Mail : helene.broucke@lpo.fr

Charente-Maritime

21, rue de Vaugouin
17000 La Rochelle
Tél : +33 (0)5 46 50 92 21
Mail : clemence.delahaye@lpo.fr

Charente / Deux-Sèvres

Tél : +33 (0)6 24 21 02 13
Mail : lydie.gourraud@lpo.fr

Crédits © LPO Poitou-Charentes, 2021 | Tous droits réservés

Pour gérer vos messages ou vous désabonner, cliquez ici

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Sujet : [INTERNET] extension reserve naturelle Yves

De : Chantal RODIER <fotel.rodier@orange.fr>

Date : 11/12/2021 16:06

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Dans le cadre de l'enquête publique, je déclare soutenir l'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves, afin de préserver cet espace riche en biodiversité et renforcer la protection de nombreuses espèces végétales et animales.

Chantal Rodier

Sujet : [INTERNET] EP Extension réserve naturelle nationale du marais et de la baie d'Yves à YVES et FOURAS

De : Paul BOHARD <paul.bohard@orange.fr>

Date : 11/12/2021 15:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis favorable à ce projet qui prend en compte

- Un certain nombre d'activités humaines pourront continuer de s'exercer, comme la pêche de loisir depuis un carrelet, où l'activité de promenade depuis la plage de la réserve.
- Ce projet tient compte également de l'urgence de protéger les oiseaux d'eau dont les limicoles. Rappelons que la moitié de ses populations à travers le monde est en fort déclin.
- Ce projet sera un atout local supplémentaire car il permettra aux familles, locaux, touristes, de découvrir le spectacle de la migration.

Cordialement



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 11/12 15h30

De : "Gmail JCK" <koenig.jeancharles@gmail.com>

Date : 11/12/2021 15:26

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>

Mortagne, le samedi 11 décembre

2021, 15h30

Objet : pétitions 401 à 410

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,
Monsieur le Maire de Yves,**

Je vous prie de trouver en pièces jointes les pétitions relatives au Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves qui m'ont été remises à votre intention par :

- M. André BREUIL
- Mme Anne BEAUVOIS
- M. Bernard BABEUF
- M. Bernard TOUCHE
- M. Daniel SOENEN
- M. David GLEISE
- Mme Françoise ROSSARD
- M. Jean-Pierre DENIS
- Mme Josette PAVIOT
- M. Laurent JACQUES

Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

**Jean-Charles KOENIG
21 rue Jean PERRY - Mortagne
17290 THAIRÉ D'AUNIS
Mobile : +33 (0)6 12 18 02 07**

— Pièces jointes : —

André BREUIL.pdf	285 Ko
Anne BEAUVOIS.pdf	723 Ko
Bernard BABEUF.pdf	281 Ko
Bernard TOUCHE.pdf	258 Ko

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

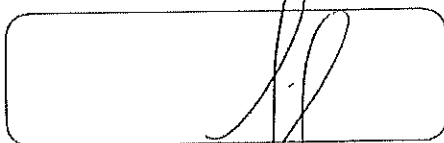
Nom : BREUIL Prénom : Audie

Adresse : 18 rue de St Cloud

Mail : audre.breuil@wanadoo.fr

Téléphone : 07.83.54.35.04

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

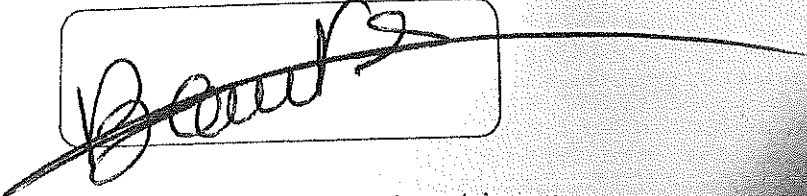
Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : BEAUVOIS Prénom : Anne
Adresse : 11 Ave de la Cabane des Sables Yves
Mail : beauvoisanne@gmail.com
Téléphone : 06 49 34 30 29
Signature : 

Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com
Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr
Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

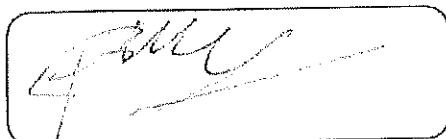
Nom : B. BABEAU Prénom : Bernard

Adresse : 58 T Av du canotier 17222 La Rochelle

Mail : moniquebabau@aol.com

Téléphone : 05 46 27 1487

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021****Pétition****Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

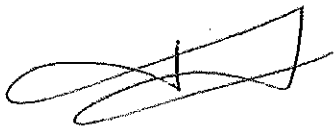
Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : ...TOUCHE.....Prénom : Bernard.....Adresse : ...2, impasse des Grives 17220 SAINTE SOUCE.....Mail : ...Bernard.Touche17@gmail.com.....Téléphone : ...06 62 38 34 3.....

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »
Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

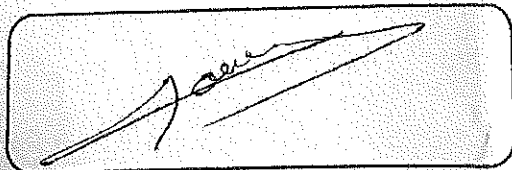
Nom : SOENEN Prénom : Daniel

Adresse : 4 rue de la Gamie 17220 Croix Chapelle

Mail : soenen.daniel@gmail.com

Téléphone : 06-50-14-16-70

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021****Pétition****Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

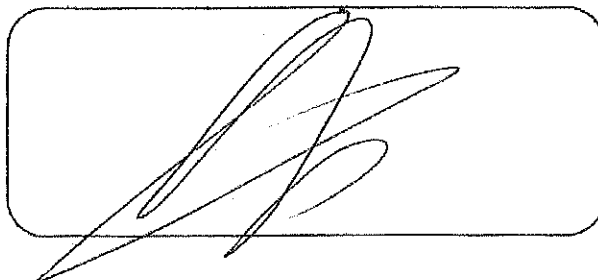
Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : B. CegePrénom : YannickAdresse : 22 rue Verdier La Forêt

Mail :

Téléphone : 05 46 28 65 95

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021****Pétition****Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : ROSSARD

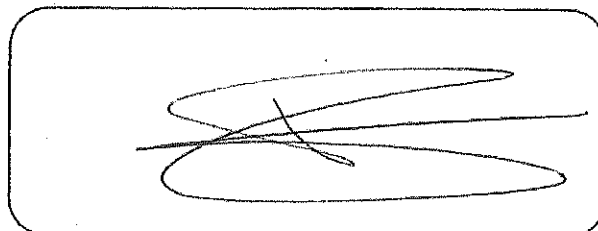
Prénom : Françoise

Adresse :

Mail :

Téléphone : 06 80 01 10 69

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du ministre de la Transition Ecologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

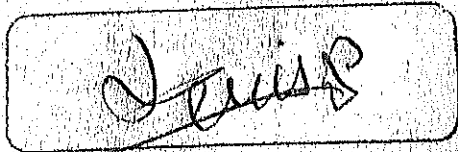
Nom : DENIS Prénom : Jean Pierre

Adresse : 18 rue du Bleuet de Bourdolleux

Mail : J.P. Denis @ ardoiz . fr

Téléphone : 0683 5049 05

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelats-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

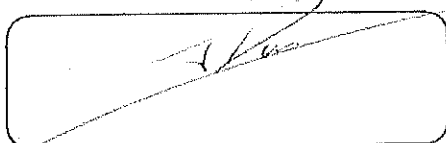
La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : ... P. A. V. I. O. T. Prénom : Josette
Adresse : M. 2 av. de Camille Desmoulins 17000 La Rochelle
Mail : josette.paviot@wanadoo.fr
Téléphone : 05 73 31 81 66

Signature :



Destinataires :

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Copie à secrtaire@carrelets-charentais.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »
Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !
 Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

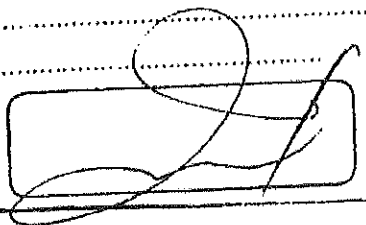
Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous demandons que la limite de la partie maritime de la réserve soit arrêtée à au moins 100 m du trait de côte.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

Nom : JACOBS Prénom : Sébastien
 Adresse : 7 rue des Hémines 138 St Xander
 Mail :
 Téléphone :
 Signature : 

Sujet : [INTERNET] favorable à l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves

De : Richard Couët <r.couet@orange.fr>

Date : 11/12/2021 15:12

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je me prononce pour l'extension de la réserve naturelle des Marais d'Yves.

En effet, l'extension de cette réserve aura un effet bénéfique sur la biodiversité, tant animale que végétale. Elle offrira un reposoir plus conséquent pour les oiseaux d'eau en migration et permettra la reproduction de plantes et d'espèces rares voire endémiques. Enfin, en cette époque où l'équivalent d'un département français est bétonné tous les sept ans en France et en cette période de dérèglement climatique rapide, je trouve urgent de laisser de la place à la nature.

Je vous remercie donc de bien vouloir prendre en compte ma position favorable dans la consultation publique.

Très cordialement,

Richard Couët.

Sujet : [INTERNET] Pour l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves

De : Hélène Lehongre <helene.lehongre@gmail.com>

Date : 11/12/2021 15:05

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je soutiens le projet d'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves. En effet, cette extension favorisera la protection des oiseaux qui en ont bien besoin en ces périodes troublées où la biodiversité est en chute libre. En outre, les espaces naturels, avec leur production de végétaux et l'absorption des eaux de pluies, sont une protection contre le réchauffement climatique.

Je vous demande donc de bien vouloir étendre la surface de la réserve naturelle des Marais d'Yves.

Vous en remerciant par avance,

Très cordialement,

Hélène Lehongre.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique portant sur l'extension de la réserve du marais d'Yves

De : LARVOIRE Denis <denis.larvoire@wanadoo.fr>

Date : 11/12/2021 14:31

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Par ce mail, je souhaite exprimer mon soutien à l'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Cordiales salutations

Denis LARVOIRE

8, rue du coteau

Lotissement Les prés fromagés

79000 BESSINES

05 49 09 14 30

06 89 86 89 48

denis.larvoire@wanadoo.fr

Sujet : [INTERNET] Extension region naturelle Yves
De : M DE CACQUERAY VALMENIER <m2cacqueray@orange.fr>
Date : 11/12/2021 13:56
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame de Cacqueray-Valmenier Marie

26 rue Montrosier

92200 Neuilly sur Seine

06 82 44 36 15

Je reçois à l'instant le courrier de Monsieur Ramade concernant l'extension de la **réserve naturelle d'Yves**

Etant propriétaire d'un certains nombres de parcelles sur la commune d'Yves, (parcelles toutes concernées en partie par le Marais de Voutron) , je suis tout à fait **opposée** à l'emprise que l'intégration du Marais ferait courir à mes biens et à mes locataires

C'est très bien de protéger la faune et la flore mais cela ne doit pas se faire au détriment des activités professionnelles tel l'élevage, l'agriculture etc. Les **agriculteurs** ne doivent pas être privés de leur gagne pain qui permet de nourrir la population.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le marais d'Yves

De : Francis Blois <francis.blois@gmail.com>

Date : 11/12/2021 13:23

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Tout à fait favorable à l'extension du périmètre protégé.

Cordialement

Francis Blois

24/26 rue de l'hôtel de ville

85400 Luçon

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : marie pierre huet <mphuet16@gmail.com>

Date : 11/12/2021 13:23

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je souhaite donner mon avis à ce sujet

Je pense que vu l'évolution actuelle il est important d'agrandir cette réserve afin de faciliter aux oiseaux leur zone en l'agrandissant

Les oiseaux devraient pouvoir bénéficier de larges zones protégées des humains pour qu'ils puissent tout simplement vivre

Cordialement

MP Huet

Sujet : [INTERNET] Reserve Yves

De : Francis sansnom <f1dzt@hotmail.fr>

Date : 11/12/2021 12:35

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le Préfet ,
Je suis tout à fait favorable à l'extension de la réserve d'Yves

Francis PARMENTIER
1 chemin La barre
33390 Saint Martin Lacaussade

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

Sujet : [INTERNET] extension de la réserve naturelle d'Yves

De : Pascale Chambraud <pascale.chambraud@yahoo.com>

Date : 11/12/2021 12:34

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous adresse ce mail pour un "vote" en faveur de l'extension de la réserve naturelle d'Yves en Charente Maritime gérée par la LPO.

Salutations cordiales

Pascale Chambraud

Sujet : [INTERNET] EXTENSION DU MARAIS D'YVES ENQUETE PUBLIQUE

De : Marie Ange NAYE <marieange.naye@wanadoo.fr>

Date : 11/12/2021 12:21

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis pour l'extension de la reserve nationale du marais d'Yves

Mme NAYE

15 impasse des jacinthes

lotissement les B inaudes 1

17480 Le chateau d'oleron

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves
De : Corinne <corinne.papier@wanadoo.fr>
Date : 11/12/2021 12:19
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : poitoucharentes@lpo.fr

Bonjour

Avec ce mail, je voudrais soutenir le projet d'extension de la réserve naturelle nationale des marais d'Yves, créée en 1981, qui portera sa surface à 1 206 hectares, contre 188 actuellement, en incluant notamment une partie de la baie.

Cette extension visera à renforcer la conservation de la richesse exceptionnelle de ce patrimoine naturel unique en France.

Cette réserve concerne une grande diversité de milieux naturels qui accueillent nombre d'espèces animales et végétales : estran vaseux, dunes sèches et mares temporaires plus ou moins saumâtres, marais et roselières, prairies humides, haies de tamaris, bosquets et fourrés.

Étendre la superficie de la réserve d'Yves permettra une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des marais littoraux et garantira une zone de quiétude élargie pour les oiseaux d'eau.

En hiver, plus de 20 000 limicoles, environ 1 500 canards et plusieurs centaines d'oies cendrées fréquentent ce site d'importance nationale et internationale pour l'accueil des populations d'espèces hivernantes et migratrices.

Cordialement

Corinne PAPIER

--

Corinne PAPIER
06.45.60.04.35

~~—corinne_papier.vcf~~

```
begin:vcard
fn:Corinne PAPIER
n:PAPIER;Corinne
email;internet:corinne.papier@wanadoo.fr
tel;cell:06.45.60.04.35
version:2.1
end:vcard
```

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : Le Clos de la Garenne <info@closdelagarenne.com>

Date : 11/12/2021 11:29

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

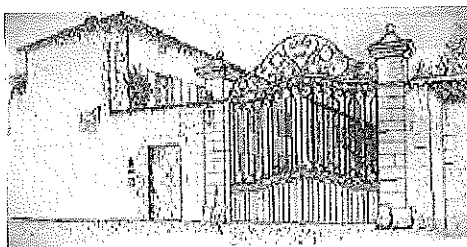
Madame, Monsieur,

Après examen du projet et des enjeux environnementaux, nous souhaitons apporter notre soutien à l'extension de la Réserve naturelle des marais d'Yves.
Notre propriété de 4 ha est elle-même refuge LPO et notre clientèle très sensible à la protection de la nature et à l'ornithologie. La Réserve d'Yves fait partie des nombreux sites Charentais que nous recommandons à nos hôtes, nationaux et internationaux, depuis 25 ans.

Merci d'annexer ce message au dossier d'enquête publique.

Sincères salutations

Brigitte & Patrick FRANÇOIS



Le Clos de la Garenne

Maison d'hôtes de charme en Charente Maritime

Gîtes, chambres et table d'hôtes

9 rue de la Garenne 17700 PUYRAVAULT

+33 (0)5 46 35 47 71

<https://www.closdelagarenne.com/>

RCS La Rochelle 880 473 566 – Code APE 5520Z

Labels et classements : Gîtes de France 4 épis Charme, Tourisme & Handicap,
Chambre d'hôtes référence 4 cœurs Charme, Infiniment Charentes, Meublés de Tourisme 3 et 4 *

Medias : Facebook, Instagram, Trip Advisor, You Tube, Pinterest

Autres : Rivages, Sawday's, au Château, Le Routard, Michelin, Géo-Guide, Vaover, Alma Heritage, Refuge LPO



Garanti sans virus. www.avast.com

[INTERNET] Je souhaite participer à l'extension de la réserve

Sujet : [INTERNET] Je souhaite participer à l'extension de la réserve

De : Jackie Boucaud <Jacqueline.boucaud@orange.fr>

Date : 11/12/2021 11:11

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Enquête publique extension RNN des marais d'Yves

De : Daniel DUCRUET <danybirds74@gmail.com>

Date : 11/12/2021 10:45

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez prendre note de mon avis FAVORABLE à l'extension de cette RNN afin de garantir un vaste espace de quiétude à l'avifaune migratrice et hivernante dont les effectifs sur ce site sont d'importance internationale.
Meilleures salutations.

Daniel DUCRUET
379 route des Rigoles
74370 ARGONAY

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

Sujet : [INTERNET] Extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : "Marlene Ollivier" <marlene.ollivier@orange.fr>

Date : 11/12/2021 10:31

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

J'émet un avis très favorable au projet cité en objet.

Ce projet permettra :

- à de nombreux oiseaux migrateurs et sédentaires de se poser en toute quiétude sur un territoire préservé et plus vaste ;
- d'accueillir une faune plus nombreuse et diversifiée.

Veuillez agréer, monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Marlène OLLIVIER

Sujet : [INTERNET] extension de la réserve d'Yves

De : castagna christine <tifani.ch@gmail.com>

Date : 11/12/2021 10:30

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,,

Par ce mail je souhaite soutenir l'extension de la réserve d'Yves. En effet, à l'heure où la nature est de plus en plus malmenée par les activités humaines grandissantes, il me semble indispensable de préserver des lieux de développement de la biodiversité comme celui-ci, et de le faire partout où cela est possible. Cette réserve est une chance pour les espèces qui y vivent et s'y reproduisent.

Merci à toutes les personnes engagées dans ce projet au nom de nos enfants et des générations futures.

Cordialement,

Christine Castagna
tifani.ch@gmail.com



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] l'extension de la réserve naturelle d'Yves

De : Gobert Jacques <jacques.gobert4@orange.fr>

Date : 11/12/2021 09:51

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, f5klj <f5klj@googlegroups.com>

J.Gobert

1 rue du vert Auxois

21320 Pouilly en Auxois

Bonjour Monsieur Le Préfet

Je suis tout a fait favorable a ce projet !

Très Cordialement

J.Gobert (un cote d'orien)

Sujet : [INTERNET] Reserve marais d'Yves. Soutien.
De : Evelyne Piochaud <evelynepiochaud@gmail.com>
Date : 11/12/2021 09:43
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je soutiens pleinement l'extension de la réserve du marais d'Yves, gérée par la LPO.
Evelyne Piochaud

Sujet : [INTERNET] Extension de la Réserve naturelle du marais d'Yves

De : guy renaud <guyrenaud86@gmail.com>

Date : 11/12/2021 09:34

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'enquête publique qui lui est destinée, je soutiens l'extension de la Réserve Naturelle du marais d'Yves.

Avec mes salutations respectueuses.

Guy RENAUD

[INTERNET] réserve

Sujet : [INTERNET] réserve

De : Annie LELAURAIN <laurain.annie@orange.fr>

Date : 11/12/2021 09:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Merci de bien vouloir agrandir cette réserve, afin de conserver et protéger cette

faune exceptionnelle.

Mme Lelaurain annie

Sujet : [INTERNET] extension reserve Yves

De : Claudine Martin <claudine.martin710@orange.fr>

Date : 11/12/2021 09:07

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pour l'extension de la réserve

Sujet : [INTERNET] Extension Réserve Yves

De : Philippe Deschamps <ph.deschamps@live.fr>

Date : 11/12/2021 09:02

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Préfet

Je n'honneur de vous faire connaître que je suis favorable à l'extension de la Réserve d'Yves.

Je vous suis tout à fait obligé de bien vouloir porter mon avis au registre de la consultation.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations très distinguées.

P. DESCHAMPS

[INTERNET] Je suis pour l'extension

Sujet : [INTERNET] Je suis pour l'extension

De : marianne bayan <bayanmarianne202@yahoo.fr>

Date : 11/12/2021 08:54

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour

Je suis favorable à l'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves, richesse de notre patrimoine et seul moyen de lui assurer conservation et pérennité.

Cdt

Marianne Bayan

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : Stephanie Gatineau <gedeon79.sg@gmail.com>

Date : 11/12/2021 08:28

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour, je vous précise être pour l'extension de la réserve.

A vous lire, cordialement.

Stéphanie Gatineau

Sujet : [INTERNET] Extension réserve littoral marais d'Yves

De : Marie-Claire Ayélé CHENE <vauban_205@hotmail.com>

Date : 11/12/2021 08:22

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis pour cette extension, tellement important de préserver cette nature, j'espère que le ball-trap sera fermé, pour ses nuisances sonores et sa pollution par les plombs qui retombent en pluie jusqu'à la plage.

Cordialement

M-claire CHENE

Fouras

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Extension marais d Yves
De : danielle thoraud <danielle.thoraud@gmail.com>
Date : 11/12/2021 08:16
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je souhaite vous informer que je soutiens le projet d'extension du marais d'Yves .
Vu la vitesse à laquelle la biodiversité périclité il me semble indispensable d'augmenter les territoires protégés .
Je vous remercie de prendre mon avis en compte et vous adresse mes sincères salutations.

Sujet : [INTERNET] extension de la réserve du Marais d'Yves

De : Vincent SEGUINOT <v.seguinot@wanadoo.fr>

Date : 11/12/2021 08:16

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je suis favorable à l'extension de la réserve du marais d'Yves pour agir en faveur de la biodiversité.

Espérant que mon avis soit pris en compte, je vous prie de croire en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Vincent SEGUINOT

Sujet : [INTERNET] Extension marais d'Yves

De : GENEVIÈVE TALLONNEAU <genevietallonneau8@gmail.com>

Date : 11/12/2021 07:57

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis pour l'extension

Bonne journée

Geneviève Tallonneau

Sujet : [INTERNET] Extension périmètre marais d'Yves

De : jean warnet <liberty.jardin79@gmail.com>

Date : 11/12/2021 06:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour, je suis pour l'extension du périmètre de protection du marais d'Yves, afin d'offrir une protection accrue de la biodiversité et d'offrir une zone de quiétude beaucoup importante et offrir aux oiseaux migrateurs un site de choix dans ses altes de migration

Bien cordialement

Jean Warnet